

Atelier sur l'environnement institutionnel robuste, la coopération , le dialogue et les partenariats pour le production et l'utilisation des ODD

Quelques éléments sur l'expérience algérienne en matière d'assurance qualité

Bazizi Youcef
Office National des Statistiques
Algérie

Plan

- 1- Amélioration du processus de production d'information
- 2- Accès aux sources d'information administrative
- 3- Appui aux services statistiques extérieurs
- 4- organisation du suivi des ODD
- 5- conclusion

Qualité abordée sur deux dimensions

- Dimension du processus technique
- Dimension de la coordination
 - accès aux données administratives
 - appuis aux autres structures de production de statistiques

1 – amélioration dans le processus technique

- Outils de collecte d'information (problèmes liés aux numéros d'ordre des enquêtés)
- Amélioration de la formation et du recrutement pour les recensements (variable emploi et chômage très mal observée)
- amélioration dans le l'épuration des données (traitement des non réponses et imputations)
- Efforts dans l'analyse statistique approfondie des données (au-delà des analyses descriptives)

2- Accès aux données administratives

- Un grand nombre de sources d'information disponible mais non exploitées sur le plan statistique car non accessibles

➤ pour les personnes physiques

- Mise en place du Numéro d'Identification National (NIN)
 - numéro attribué à chaque individu de l'ensemble de la population
 - il a permis d'avoir accès à un certain nombre d'informations individuelles très utiles dans le cadre de la vérification de l'éligibilité de certaines personnes à certains transferts sociaux à travers l'appariement aux fichiers des impôts et celui de la sécurité sociale

-

Accès aux données administratives (suite)

➤ Pour les entreprises

➤ Signature de conventions d'accès aux données avec le ministère des finances, le ministère du commerce et le ministère du travail (accès par le biais du Numéro d'identification Statistique – NIS)

- Accès au registre du commerce,
- Au fichier central de la direction Générale des Impôts
- Aux fichier des assurés sociaux de la caisse de sécurité sociale

- **Améliorations obtenues après accès à ces sources:**
 - **Accès au Registre de commerce et au fichier des impôts :** mise à jour du fichier des entreprises de l'ONS qui constitue la base de sondage des différentes enquêtes auprès des entreprises
 - **Accès au fichier de la sécurité sociale:** exploitation à des fins statistiques des données sur les employeurs et les salariés
(jusque là les données sur les salaires publiées par l'ONS étaient issues d'enquêtes auprès des entreprises et faisaient apparaître que des masses salariales par catégorie de travailleur secteur juridique et secteur d'activité. Avec cet accès les salaires peuvent être exploités selon les caractéristiques individuelles des salariés)
 - salaire selon le sexe , l'âge , l'ancienneté etc ...

3- Appui aux services statistiques extérieurs

A- Ministère de l'Agriculture

- Appui à la conception méthodologique du recensement général de l'agriculture

à travers :

- Elaboration des outils de collecte
- Conception de l'application de saisie
- Aide dans l'épuration des fichiers

B- Appui au ministère de la Santé :

- Appui technique pour la réalisation des enquêtes MICS
 - plan de sondage
 - Élaborations des outils de collecte
 - Formation des enquêtrices

Mise en place d'un comité de suivi des ODD

- Mise en place d'un comité de suivi des ODD au niveau du Ministère des Affaires étrangères
- Création de sous groupes en fonction des thématiques des ODD chaque groupe est présidé par le secteur le plus impliqué dans les ODD en question
- l'ONS et le Conseil Economique et Social sont représentés dans chacun des groupe

Conclusion

- Des améliorations très perceptibles sont constatées dans l'amélioration de la qualité des données et dans la réduction des temps de traitements et de publication des données
- Mais des pesanteurs persistent dans l'application des conventions signées
- Sans une vraie volonté politique à un très haut niveau il est difficile d'améliorer la qualité et il y a toujours un risque de remise en cause des accès et des facilitations obtenus